

COMMENT PEUT-ON (ENCORE) ETRE PERSAN ?

Marc Jacquemain

Chacun connaît l'ironie des *Lettres persanes* où Montesquieu utilise le regard « décalé » d'un jeune visiteur persan à Paris pour mieux faire voir les travers de la société parisienne elle-même. L'auteur retourne l'exotisme du visiteur pour rendre *exotique à elle-même* la société qu'il visite : le voyageur est en somme la métaphore du regard « vierge » que pourrait poser sur sa propre société un parisien qui ne serait déjà façonné par son immersion permanente dans la société où il vit.

Quelque chose de semblable se joue probablement dans la relation – souvent tendue depuis trente ans – nouée par nos sociétés avec leurs citoyens de conviction musulmane. Au-delà des tensions, de la violence, parfois qui caractérise cette relation, le « coming out » de la partie musulmane de nos sociétés, a révélé bien des choses sur le « reste », c'est-à-dire sur cette partie (ultra-majoritaire) des sociétés européennes qui n'est pas musulmane.

Cette partie non-musulmane de nos sociétés est tout sauf homogène. Elle est fondamentalement diverse, d'abord dans les conditions sociales vécues (songeons à la démesure des écarts de revenus et de patrimoine), elle est diverse dans ses attitudes publiques et politiques, dans ses morales privées, dans son rapport aux croyances, dans son rapport aux technologies, dans sa définition d'elle-même. Elle est aussi évolutive : la morale dominante peut changer profondément au cours de la vie d'un homme ou d'une femme. Avant de déclarer que des convictions ou des pratiques morales minoritaires sont « incompatibles » avec les « valeurs » de notre société, il convient donc de s'assurer que les valeurs en question n'ont pas été quelque peu « reformulées » précisément pour mieux pouvoir stigmatiser les minorités en question. Et, plus positivement, il convient de voir s'il n'existe pas des façons de présenter ou de pratiquer ces valeurs qui évitent la stigmatisation¹.

J'ai choisi d'aborder, dans le désordre, trois thématiques sensibles qui ont souvent été évoquées dans certains médias en Belgique, et plus encore en France. Ce sont des questions qu'on ne peut pas écarter d'un revers de la main comme des « faux problèmes »² mais que l'on peut certainement traiter autrement que ne le font les médias « mainstream » ou, parfois, les pratiques sociales effectives.

1. « On ne peut plus enseigner l'évolution... »

Pour quelqu'un qui a passé toute son enfance en compagnie des dinosaures, l'idée même du créationnisme paraît absurde. Pour autant, la phrase si souvent entendue dans les débats publics que « *l'évolution n'est pas une théorie, c'est un fait* » paraît très problématique du point de vue d'une approche scientifique³. Un « fait » c'est une réalité observable à partir de laquelle on construit des

¹ Cette logique s'inspire de ce que le philosophe américain Michael Walzer appelle la « critique par interprétation ». Voir notamment de lui, *Critique et sens commun. La critique sociale et son interprétation*, La découverte, 1990 et *Sphères de justice. Une défense du pluralisme et de l'équité*, Le Seuil, 1997

² Je précise tout de suite que je ne parlerai pas du *hijab* qui me paraît, le plus souvent, précisément, un faux problème : il y a déjà une trop abondante littérature sur le sujet. Et surtout, je pense que cette question a déjà subi « l'épreuve du miroir » dans un délicieux et fascinant petit livre de Bruno Martens *Les Guerres puritaines*, paru en 2011 aux éditions L'Harmattan, que je recommande chaleureusement et qui m'a beaucoup inspiré

³ Pour éviter tout malentendu, je précise que je ne prétends ici à aucun savoir de biologiste, plutôt à une réflexion sur comment on l'enseigne et les résultats que cela semble produire.

théories. Les squelettes des dinosaures sont des faits observables. La capacité pour les humains de faire eux-mêmes évoluer les espèces animales par des pratiques d'accouplement sélectif est également un fait bien connu de tous les éleveurs. Il existe, derrière la théorie de l'évolution, une multitude de faits que cette théorie explique, (et que le créationnisme n'explique pas), ce qui fait que, dans ses fondements en tous les cas, l'idée qu'un jour le darwinisme puisse être victorieusement contesté paraît totalement improbable. Pour autant, comme le rappelle ma collègue Laurence Bouquiaux, physicienne et philosophe, dans un passionnant petit article de philosophie des sciences « *La théorie de l'évolution explique tous ces faits (et bien d'autres) mais cela ne fait pas de la théorie de Darwin (ou d'autres théories évolutionnistes) un « fait ».*⁴

Entre scientifiques, cette discussion peut se décliner comme une (possible) controverse philosophique courtoise (voire se dissoudre entre scientifiques qui ne s'intéressent pas à l'épistémologie). Dans la relation entre des enseignants du secondaire et des élèves de culture musulmane, la manière dont on va utiliser le langage peut au contraire s'avérer décisive. Ainsi une enseignante d'une école « difficile » raconte, dans le même ouvrage, comment elle a réagi aux réticences de ses élèves lorsqu'elle a voulu aborder l'évolution : « (...) *étudier comment les choses se produisent ne nous dit rien, ni en pour ni en contre, au sujet de l'existence de Dieu et de son implication dans l'histoire du monde et des êtres vivants. Jamais vous ne m'entendrez vous demander de choisir entre la science et votre religion, il s'agit de deux domaines de l'activité humaine complètement séparés. En tant que prof de sciences, je n'ai rien à dire au sujet de la religion et de Dieu, cela ne me concerne pas* »⁵. Cette position semble directement inspirée de celle de Stephen Jay Gould, probablement un des plus grands promoteurs du darwinisme de la fin du 20^{ème} siècle, qui disait, lui aussi, à sa manière, qu'il ne fallait pas mélanger les genres⁶. Mais tous les enseignants pratiquent-ils cette pédagogie « non agressive » ?

Dans l'exemple cité, l'intervention de l'enseignante a suffi pour apaiser son auditoire. Sans doute ne sera-ce pas toujours le cas. Mais la prof en question pousse plus loin l'analyse en montrant que, si la subtilité est nécessaire, c'est parce que pour ces élèves, le problème est moins la théorie de l'évolution que le rapport entre « eux » et « nous ». Elle nous montre, sans employer le mot, que la théorie est devenue pour ses élèves un « marqueur identitaire » et que c'est cela qu'il faut désamorcer. Mais la théorie de l'évolution est-elle moins un marqueur identitaire pour nos médias, nos politiques, nos faiseurs d'opinion ? L'enseignante fait référence à un dossier du Vif de 2008 intitulé « *Comment l'islam gangrène l'école* ». Combien de journalistes du Vif seraient capables de réexpliquer les fondements les plus rudimentaires de la théorie darwinienne (mutation génétique et pression de sélection). Ces éléments font-ils partie de la « culture de base » du citoyen ? Si j'en crois mes quelques incursions avec des étudiants de quatrième année d'université (pas des étudiants de biologie, bien sûr), je suis bien obligé de constater qu'au départ, la plupart n'en touchent pas une. Est-il légitime de ramener à un problème « culturel » une ignorance qui est si répandue dans notre population, même éduquée ? N'est-ce pas parce que pour « nous » aussi, c'est un marqueur identitaire ?

Certes, nier ou ignorer, sur le plan empirique l'évolution des espèces est une forme d'irrationalité, mais il y a bien des irrationalités extrêmement répandues dans notre société à l'égard de laquelle notre

⁴ Laurence Bouquiaux : « L'évolution, faits, théories et malentendus » dans *Comprendre l'évolution. 150 ans après Darwin*, dir. G. Cobut, Ed. De Boeck, 2011 ;

⁵ Ariane Ramaekers : « Dans les classes, ni « eux », ni « nous », bien au contraire... » in G. Cobut, op. cit.

⁶ C'est son célèbre principe de « NOMA » *Non overlapping of magisteria*. Voir en particulier S. Gould : *Et Dieu dit : que Darwin soit*, Paris, Le Seuil, 2000.

indulgence est totale : qui stigmatise ceux qui croient en l'homéopathie ? Ou ceux qui croient en l'astrologie ? Ou encore ceux qui croient aux « martingales » de la roulette ? Pourquoi aucun opprobre ni culturel ni moral ne pèse-t-il sur eux ? Qui s'indigne de ce que les publicités pour les produits de lessive inventent sans cesse des « entités » scientifiques inexistantes et, qui plus est, infantilistes ? Est-on bien sûr que ces croyances soient plus anodines que la croyance au créationnisme (je pense en particulier à l'homéopathie) ?

Si nous les tolérons si facilement n'est-ce pas précisément parce que *ce ne sont pas* des marqueurs identitaires ? L'école a bien sûr pour fonction de doter les élèves, d'un maximum de ressources intellectuelles et critiques pour comprendre le monde où ils vivent, et s'y situer. Elle a aussi pour fonction de distribuer ces ressources de la manière la plus égale possible, et de ce point de vue, on sait que l'enseignement de la CFWB n'est pas des plus performants. Mais stigmatiser spécifiquement les élèves musulmans est aussi absurde qu'injustifié : les enseignants sont et seront confrontés à des questions bien plus difficiles.

2. « La mixité fait partie de nos valeurs essentielles ».

Concédonsons d'emblée que le conservatisme moral en matière familiale est particulièrement répandu dans le monde musulman, même si c'est loin d'être homogène et si c'est loin de lui être réservé⁷. Ainsi, l'agitation en France autour du vote de la loi sur le mariage homosexuel a montré que dans ce pays si « laïque », une partie significative de la population refuse le principe de « libre disposition de soi » et considère que le choix de vie entre adultes consentants doit céder le pas devant une logique institutionnelle transcendante ou « naturelle » (une famille, c'est un papa et une maman).

Il y avait sûrement des musulmans dans la manif pour tous mais ce n'était assurément pas la majorité. Si nous voulons entendre du conservatisme moral, écoutons les voix autorisées de la France « réactionnaire » politique ou intellectuelle : d'Éric Zemmour à l'ineffable Christine Boutin en passant par Nadine Morano ou Nicolas Dupont-Aignan. Mais on serait sans doute autant édifié par les voix de l'Allemagne réactionnaire, ne serait-ce que dans une partie importante de la CDU d'Angela Merkel.

Il n'y a que deux manières politiques de faire reculer cette conception : d'une part, offrir à tous et toutes une véritable égalité en matière d'éducation, d'emploi, de revenus et de protection sociale. Et d'autre part, combattre, y compris pénalement, les formes de violence, privée ou structurelle, qui tendent à priver les femmes surtout (mais pas seulement elles) de l'accès à la libre disposition de soi.

Ces deux politiques peuvent être menées sans stigmatiser spécifiquement les musulmans.

Dans le même temps, il s'agit aussi de distinguer le principiel (l'égalité et, en particulier l'égalité entre hommes et femmes) du contingent. C'est ainsi que dans la foulée du « coming out » des musulmans d'Europe, on a vu apparaître une injonction qui a pris une importance particulière : celle de la mixité.

L'historien de la laïcité Jean Baubérot fut membre de la commission « Stasi » qui, a préparé la loi française de 2004 interdisant le foulard dans les écoles. Il raconte une anecdote savoureuse à ce sujet⁸ :

⁷ Pour une comparaison globale sur base d'enquêtes d'opinion voir les travaux de Ronald Inglehart et Pippa Norris, en particulier *Rising Tide. Gender inequality and cultural change around the world*. Cambridge University Press, 2003.

⁸ On trouvera cette anecdote dans le livre écrit par Baubérot après le vote de cette loi : *L'intégrisme républicain contre la laïcité*, Paris, Ed. de l'Aube, 2006. Je cite l'anecdote de mémoire.

une membre de la commission propose à la tribune d'interdire toutes les associations non mixtes en France. A quoi Baubérot lui-même répond en substance : « il faut alors commencer par interdire le Grand Orient de France ». Un silence gêné s'ensuit dans la commission. On peut le comprendre. On sait que beaucoup de membres du GODF ont joué un rôle actif dans le travail idéologique et politique qui a abouti à mettre en place la loi d'interdiction. Sans doute un certain nombre de ces membres étaient-ils présents dans la salle. La proposition est donc tombée à plat.

Le mélange des sexes s'est imposé dans notre société comme la façon la plus « naturelle » de faire reculer le sexisme et d'éviter l'enfermement des femmes. La ségrégation peut souvent constituer un outil d'oppression et on se souvient du fameux « KKK » du conservatisme allemand⁹. Pour autant, peut-on déduire une sorte « d'injonction générale » à la mixité dans nos sociétés ? Celle-ci n'a jamais existé : bien des lieux ou des circonstances ne sont pas mixtes et il existe de bonnes raisons de refuser la mixité en certaines circonstances pour de simples raisons de pudeur. Ainsi, les établissements publics dans la plupart des pays d'Europe sont supposés avoir des toilettes séparées (c'est même parfois une obligation légale). Il est difficilement imaginable d'obliger une femme à accepter la fouille par un homme dans un aéroport ou un commissariat de police. Cette conception de la pudeur s'inscrit d'ailleurs dans un espace de variations au sein même des sociétés européennes : entre la Suède et la Sicile, il y a plus que des nuances. Rien de tout cela ne pose problème, et l'idée de proposer, par exemple (un cas souvent discuté) des moments réservés aux femmes qui le souhaitent dans les piscines publiques paraîtrait certainement progressiste s'il n'y avait les musulmans.

Paradoxe : l'intérêt de conserver dans nos sociétés des temps et des espaces de non-mixité est défendu aujourd'hui par beaucoup de mouvements féministes. Il s'agit de faire valoir que dans un ordre social qui continue à reposer sur le patriarcat en dépit des conquêtes féministes, la possibilité pour les femmes de discuter à certains moments *entre femmes* (et seulement entre femmes) est un moment de « respiration » militante éminemment utile. Le préjugé dominant en faveur de la mixité peut amener ainsi certains politiques ou certains médias à se heurter frontalement, sans toujours comprendre de quoi il retourne, à des revendications féministes.

La mésaventure a touché tout récemment la maire de Paris, Anne Hidalgo, qui a voulu interdire le festival Nyansanpo organisé par l'association afroféministe Mwasi, qui prévoyait des moments réservés aux femmes en général et des moments réservés aux femmes africaines¹⁰. Anne Hidalgo avait (sans doute de bonne foi) relayé un tract du président du FN d'île de France. La maire de Paris a finalement reculé. Mais l'incident témoigne que la non-mixité (ici explicitement revendiquée comme politique) trouve des défenseurs y compris au sein du mouvement des femmes.

Bien sûr, les *intentions* peuvent être différentes selon les circonstances. Mais l'attribution d'intentions par les acteurs politiques et médiatiques va toujours dans le même sens et ne laisse aucune chance aux femmes musulmanes : lorsque des femmes musulmanes demandent aux pouvoirs publics l'organisation d'un espace *entre femmes* (et pas forcément entre femmes musulmanes), l'accusation de « communautarisme » s'abat automatiquement.

3. « On ne peut pas récuser un médecin en raison de son sexe ».

⁹ Kindern, Küche, Kirche, souvent attribué au nazisme mais qui lui est antérieur et n'a pas forcément disparu avec lui.

¹⁰ Voir « Le Monde » en ligne, du 28.05.2017

Considérons la phrase suivante parue dans un manifeste collectif en faveur d'une laïcité plus « intransigeante » : « *Ainsi en va-t-il de l'hôpital où la neutralité du personnel hospitalier doit aller de pair avec le respect par les patients et par leurs proches de la laïcité politique ; ce qui entraîne le refus de toute discrimination, de toute récusation des personnels hospitaliers pour des motifs religieux ou en raison de leur sexe* »¹¹.

On voit tout de suite comment certains médias interpréteraient la phrase en question : une femme voilée attend, aux urgences, qu'un médecin s'occupe d'elle et son mari (barbu, bien sûr), exige que le médecin soit une femme. Dans ce contexte précis, l'idée que l'hôpital doit passer outre s'impose d'elle-même mais en aucune façon pour des raisons de laïcité ou de neutralité religieuse comme le proclame la phrase en question : pour des raisons d'urgence, d'organisation du service de l'hôpital et de priorité à la santé de la malade.

Quand on a dit cela, on voit que la phrase en question comporte au moins une erreur franche et une omission.

L'erreur franche est l'idée que le principe de laïcité doit s'imposer aux patients et à leurs proches. C'est un contresens total : la laïcité est une obligation qui s'impose à la *puissance publique* (représentée ici par l'hôpital) et non aux patients. La laïcité est un principe de neutralité et de séparation adressé à l'Etat précisément pour garantir aux citoyens leur pleine liberté de conviction et d'expression. Imposer la neutralité aux citoyens ordinaires est un pur contresens : c'est le contraire même de l'intention de l'idée de laïcité, au moins dans le cadre démocratique¹².

L'omission est, si l'on prend du recul, tout aussi évidente. La médecine libérale pratiquée en Belgique a pour principe régulateur le libre choix du médecin par le patient. Il n'est pas du tout sûr que « les valeurs de notre société » s'accommodent aisément d'un système où chaque patient se verrait d'office affecter un médecin par l'Etat. Lorsque nous choisissons notre médecin (ou lorsque nous en changeons), il est évident que nous sommes influencés par de multiples éléments et, notamment, le fait que c'est un homme ou une femme (ce qui ne veut pas dire que chacun choisit forcément un médecin de son propre sexe). Certes, ce principe doit respecter certaines contraintes et les pouvoirs publics peuvent aussi encourager les patients à éviter le « shopping » (notamment à travers le dossier médical). Mais on voit mal comment ces contraintes pourraient s'exprimer sous la forme d'exclusions idéologiques a priori.

Dès lors, si l'on peut comprendre que, dans un hôpital, le choix du médecin soit conditionné partiellement par des contraintes d'urgence, d'organisation, de continuité des soins, on ne voit pas pourquoi, lorsque c'est matériellement possible, le patient devrait se voir contraint par des impératifs de « *respect de la laïcité politique* ».

¹¹ Georges Verzin : « Vers une charte politique de la laïcité dans les services publics » in Nadia Geerts (Ed) *La laïcité à l'épreuve du 21^{ème} siècle*, Luc Pire, 2009.

¹² On ne reviendra pas ici sur ce point, abondamment traité dans la littérature sur le sujet. Pour ceux qui veulent sortir de l'éternel débat francophone voir : Joan Wallach Scott, *The Politics of the Veil*, Princeton university Press, 2007 et Martha Nussbaum : *Les religions face à l'intolérance. Vaincre la politique de la peur*, Flammarion, 2013.

4. Un a priori de stigmatisation.

Les trois exemples cités plus haut (la façon d'enseigner l'évolution, le caractère contingent de la mixité, la liberté du patient) mériteraient chacun une bien plus longue réflexion.

On peut y voir un point commun : des valeurs ou principes auxquels nous tenons et qui méritent d'être défendus sont « réécrits » de façon à les rendre inaccessibles (ou difficilement accessibles) aux musulmans. On trouverait bien d'autres exemples de ce genre.

A l'heure où l'on parle constamment « d'invasion de l'espace public », c'est le contraire que montrent ces exemples : une *volonté d'intrusion de la puissance publique dans l'espace privé*. A défaut de pouvoir réduire les inégalités sociales dans un contexte de globalisation, beaucoup d'acteurs publics sont enclins à produire de l'homogénéité culturelle : « neutraliser » l'espace de ce que nous pouvons penser ou la diversité de nos manières de faire. Et bien sûr, au bout du compte, on produit un *usual suspect* idéal pour à peu près tout ce que notre société a d'effrayant.

Les trois cas brièvement évoqués ont aussi une autre face : ils montrent comment il est parfaitement possible de respecter la liberté des musulmans sans mettre en danger les valeurs fondamentales qui sont les nôtres. Cela se fait déjà sur le terrain et on n'en voudra pour preuve que l'exemple de l'enseignante de biologie cité au premier paragraphe. Je ne résiste pas à la citer une dernière fois : (...) *une intervention de l'enseignant démontrant que lui-même n'est pas tout entier réductible à la catégorie des « Eux » mais que c'est (toujours) plus compliqué, subvertit les deux catégories des « Eux » et des « Nous », introduit du jeu dans ces représentations figées et libère un espace de pensée pour le jeune ».*

Une telle attitude ne résoudra pas tout, évitons tout angélisme, mais elle pointe assurément dans la bonne direction : avant de décider qui est « compatible » avec nos valeurs, assurons-nous que nous les interprétons correctement.